

Pour diffusion immédiate

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Bonification de l'Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) 2020-2022 de la Baie-James par un partenaire et lancement du premier appel à projets du volet 3**

**Chibougamau, le 6 janvier 2021 – Tourisme Baie-James est fier d'annoncer la bonification de l'Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) de la Baie-James 2020-2022, par la Société de développement de la Baie-James (SDBJ) et profite de l'occasion pour lancer le premier appel à projets du volet 3.**

Le volet 3 de l'Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) vise à soutenir et stimuler le développement, le renouvellement et la structuration de l'offre touristique de la région touristique de la Baie-James.

Les projets admissibles doivent favoriser l'atteinte des objectifs suivants :

- Stimuler l'économie des régions par :
  - Le maintien d'une offre touristique de qualité;
  - La mise en valeur d'une offre touristique innovante;
  - Le développement de nouveaux créneaux pour les entreprises touristiques.
- Favoriser le développement d'une offre touristique originale, complémentaire, respectueuse du développement durable.

#### **Catégories de projets admissibles :**

- Attraites, activités et équipements;
- Études;
- Structuration de l'offre touristique régionale;
- Hébergement;
- Festivals et événements;
- Services-conseils;
- Développement numérique d'une entreprise.<sup>1</sup>

Il est à noter que les projets provenant des secteurs de la restauration, du commerce de détail, de l'accueil, de la signalisation touristique, des jeux de hasard et de la vente et consommation d'alcool ne sont pas admissibles.

L'aide financière prend la forme d'une contribution non remboursable (subvention) dont le pourcentage maximal accordé au projet d'un organisme à but lucratif (OBL) est de 75 % et de 90 % pour un organisme à but non lucratif (OBNL). Une mise de fonds minimale de 10 % est demandée et le cumul d'aides gouvernementales des projets ne peut dépasser 90 %. Les promoteurs doivent également démontrer que des démarches ont été faites afin de s'adjoindre d'autres partenaires financiers.

Les documents nécessaires au dépôt d'une demande d'aide financière sont disponibles sur le [site web de Tourisme Baie-James](#).

**La date limite du premier appel à projets du volet 3 est le 10 février 2021 à 16h30.**

Un dossier incomplet à la date limite ne sera pas traité par le comité de gestion et sera reporté à la période d'analyse suivante à condition que celui-ci soit complété.

---

<sup>1</sup> Cette catégorie de projet sera uniquement disponible lorsque les sommes de l'Entente de développement numérique des entreprises touristiques (EDNET) seront échues.

Pour plus d'informations, veuillez contacter madame Krystal Hotte, agente de développement touristique au 418 748-8140, poste 230 ou par courriel : [khotte@tourismebaiejames.com](mailto:khotte@tourismebaiejames.com).

Rappelons que le ministère du Tourisme a récemment annoncé l'attribution d'une enveloppe de 483 000 \$ à Tourisme Baie-James dans le but de soutenir des projets de développement de l'offre touristique d'entreprises situées à la Baie-James qui subissent les effets de la pandémie. Les sommes allouées seront disponibles par le biais de l'Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) de la Baie-James 2020-2022. Celles-ci seront réparties dans deux volets soit le volet 1 – Post COVID-19 et le volet 3 dont fait l'objet le présent communiqué. Tourisme Baie-James est fier de compter sur l'appui financier de la Société de développement de la Baie-James dans le cadre de cette entente.

*Citations :*

*« Nous sommes fiers de pouvoir compter sur un appui financier de 70 000\$ dans le cadre de l'EPRT 2020-2022 ainsi que sur le support technique de la Société de développement de la Baie-James (SDBJ) dans l'analyse financière des dossiers qui seront présentés dans le cadre de cette entente. Par sa participation récurrente aux EPRT précédentes, la SDBJ a démontré une réelle volonté de développer l'industrie touristique sur le territoire. »*

*Alexandre-Maxim Jacob, président Tourisme Baie-James.*

*« La région de l'Eeyou Istchee Baie-James a tellement à offrir : une histoire et un patrimoine riches, de nombreuses activités de chasse, de pêche et de plein air, les traditions et les coutumes des différentes communautés criées, des installations hydroélectriques impressionnantes, des activités minières à profusion ou encore des routes mythiques à emprunter. L'avenir de la région passe par le tourisme et nous sommes très fiers que la SDBJ et Tourisme Baie-James travaillent en collaboration pour faire découvrir ce territoire impressionnant. »*

*Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord*

*« Il nous fait réellement plaisir de contribuer à la bonification de l'Entente de partenariat régional en tourisme. Une des orientations les plus importantes de la SDBJ est de susciter et de soutenir des projets structurants pour l'économie de la région. Nous croyons fermement que c'est en appuyant des projets tels que celui-ci que nous pouvons conjointement avoir un impact significatif sur la vitalité économique de l'Eeyou Istchee Baie-James. Notre région gagne à être découverte et nous sommes fiers de collaborer avec Tourisme Baie-James pour atteindre cet objectif. »*

*Alain Coulombe, président-directeur général, Société de développement de la Baie-James*

-30-

**Informations :**

Isabelle Milord, directrice générale  
Tourisme Baie-James  
(418) 748-8140, poste 222